

Bulletin d'information 2020-003
Mise en application des tarifs d'IAO pour véhicules de tourisme
À utiliser pour la préparation des dépôts RFG - 2 pour 2020/21

Les tarifs pour véhicules de tourisme déposés par IAO, à utiliser pour les dépôts RFG – 2, ont été approuvés en date du 16 octobre 2020.

Les assureurs qui désirent adopter ces tarifs doivent effectuer leurs dépôts, d'ici le 15 février 2021.

Veuillez communiquer avec la Commission filings@nbib-canb.org pour recevoir une copie des plus récentes fiches sommaires de dépôt à compléter et à soumettre avec le dépôt.

Pour toute question ou préoccupation concernant ce qui précède, n'hésitez pas à nous téléphoner.

Commission des assurances du Nouveau-Brunswick
Kelly Ferris, directrice des Services d'assurance
kelly.ferris@nbib-canb.org
506-643-7711

RELEASE DATE : 28 jan 2021